

# Habiter les littoraux

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

## 1 Quatre couples de notions à distinguer

/ 4 pts

- a. Le rivage est la **ligne** de contact eau-terre ; le littoral est la **bande de territoire** qui l'entoure.
- b. La **vulnérabilité** : sans habitants ni biens exposés, un aléa ne crée pas de risque.
- c. Érosion = recul du rivage (vagues, vent) ; montée des eaux = hausse du niveau moyen de la mer.
- d. Commerce : navires de marchandises. Plaisance : bateaux de loisir.

Repère — **risque = aléa + vulnérabilité** : la phrase à savoir par cœur pour tout le chapitre.

## 2 Lecture d'un document

/ 4 pts

- a. Dunkerque :  $88\ 000 \div 44 = 2\ 000$  hab/km<sup>2</sup>. Saintes-Maries :  $2\ 250 \div 375 = 6$  hab/km<sup>2</sup>.
- b. Saintes-Maries (6 hab/km<sup>2</sup>) : ses marais inondables sont difficiles à habiter.
- c. Étretat : côte **rocheuse** (falaises). Saintes-Maries : côte **marécageuse**.
- d. Le nombre d'habitants ne dit rien de la fonction : Dunkerque vit de son port, Arcachon du tourisme.

Erreur fréquente — un littoral se caractérise par sa **fonction dominante** (touristique, industriel-portuaire, résidentielle, naturelle), pas par son nombre d'habitants.

## 3 Calculs sur les littoraux

/ 4 pts

- a.  $1,5 \times 40 = 60$  m de recul.
- b.  $60\ 000 \div 12\ 000 = 5$  : population  $\times 5$ .
- c.  $20 \times 0,4 = 8$  millions d'habitants.
- d.  $2,4 - 0,8 = 1,6$  m au-dessus de l'eau.

Le point clé — sur un littoral touristique, la population **saisonnière** dépasse souvent la population permanente.

## 4 Vrai ou faux, à justifier

/ 4 pts

- a. **FAUX** : côtes désertiques (Namibie) ou polaires (Groenland) très peu peuplées.
- b. **FAUX** : elle interdit en principe de bâtir à moins de 100 m du rivage (1986).
- c. **VRAI** : barrière naturelle contre les vagues et le vent, d'où la renaturation des dunes.
- d. **VRAI** : dilatation de l'eau réchauffée + fonte des glaces polaires.

Attention — un aménagement « dur » (digue, brise-lames) ne remplace pas une protection naturelle : détruire une dune **augmente** la vulnérabilité.

## 5 Étude de cas — la tempête Xynthia

/ 4 pts

- a. Aléa : la **tempête** et la submersion. Vulnérabilité : des maisons habitées en zone basse.
- b. Une digue peut être submergée ou rompue : elle réduit le risque sans le supprimer.
- c. Interdire de bâtir en zone inondable, alerter et évacuer, renforcer la digue, surélever les maisons.
- d. Attractivité du littoral (prix, vue sur mer, tourisme) et oubli de la mémoire du risque.

À retenir — la vulnérabilité **évolue** : plus on construit sans tenir compte de l'aléa, plus la catastrophe est grave.